

Financé par



v 21.05.21

Etude préalable à l'instauration d'une tarification incitative sur le territoire de la CCCACTS

Réunion de lancement – mai 2021



CONTENU

- 1** Présentation d'AJBD
- 2** Contexte de l'étude
- 3** Déroulement de l'étude
- 4** Attente des élus par rapport à la mission

A decorative graphic on the left side of the slide features a collection of large, light gray numbers (1, 8, 6, 7, 5, 3, 9, 2, 4) arranged in a vertical stack. A prominent blue arrow points upwards from the number 6 towards the top right.

Présentation d'AJBD



AJBD

- ▶ Cabinet à taille humaine : **17 collaborateurs**
dont 14 sur la problématique déchets
- ▶ 40 collectivités accompagnées/an
- ▶ Spécialisé dans le conseil en gestion publique des déchets :

Financement

TEOMI, RI, RS, TEOM, REOM

**Elaboration de programmes
locaux de prévention des
déchets**

**Organisation en Régie
Assistance à la passation de
marchés**

**Optimisation technico-
économique**

Coût du service

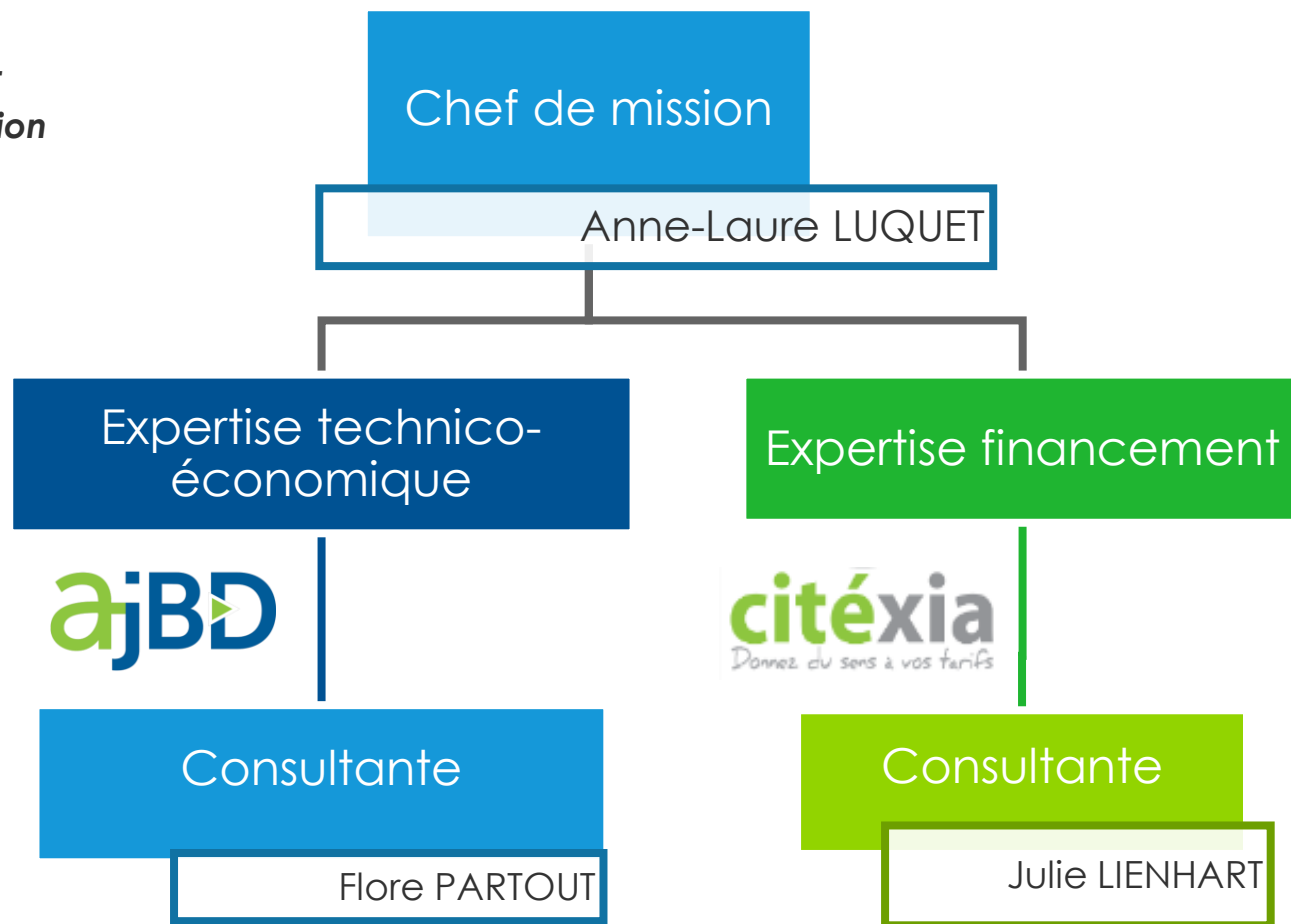
Mise en place de comptabilité analytique

Analyse



EQUIPE D'INTERVENTION

Mathilde DEROUET
Directrice de mission





Contexte et enjeux de l'étude



LE TERRITOIRE DE LA CCCACTS

5 271 habitants

15 communes

Territoire touristique



Ordures ménagères (OMR) : 316 kg / hab (2019)

Recyclables (hors verre) : 55 kg / hab (2019)

- ▶ Collectivité très rurale avec présence de 3 cols
- ▶ Compétence collecte, gérée en régie sur l'ensemble du territoire
- ▶ Transfert du traitement à SYMTOMA (Ordures ménagères traitées par tri mécano biologique)
- ▶ Collecte :
 - ▶ En bacs de regroupement pour les ordures ménagères
 - ▶ En bac de regroupement et apport volontaire pour les recyclables (emballages, papier, verre)
 - ▶ En porte-à-porte pour les biodéchets et en porte-à-porte sur inscription pour les encombrants
- ▶ Financement en TEOM depuis le 1^{er} janvier 2020

LES OBJECTIFS DE L'ÉTUDE POUR LA CCCACTS

Maitriser les coûts du
service gestion des
déchets

Réduire les quantités
collectées

Responsabiliser
l'utilisateur

LES ENJEUX RÉGLEMENTAIRES

LTECV
2015

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la
CROISSANCE VERTE

Loi AGECE
2020



Prévention

Réduire de 15 % les déchets ménagers et assimilés entre 2010 et 2030



Valorisation

Atteindre 65 % de valorisation en réemploi ou recyclage en 2035



Stockage

Réduire de 10 % les quantités de DMA admises en installations de stockage d'ici 2035

TRI

Mettre en place l'extension des consignes de tri sur tout le territoire d'ici 2022

Biodéchets

Généraliser le tri à la source des biodéchets à horizon 2024



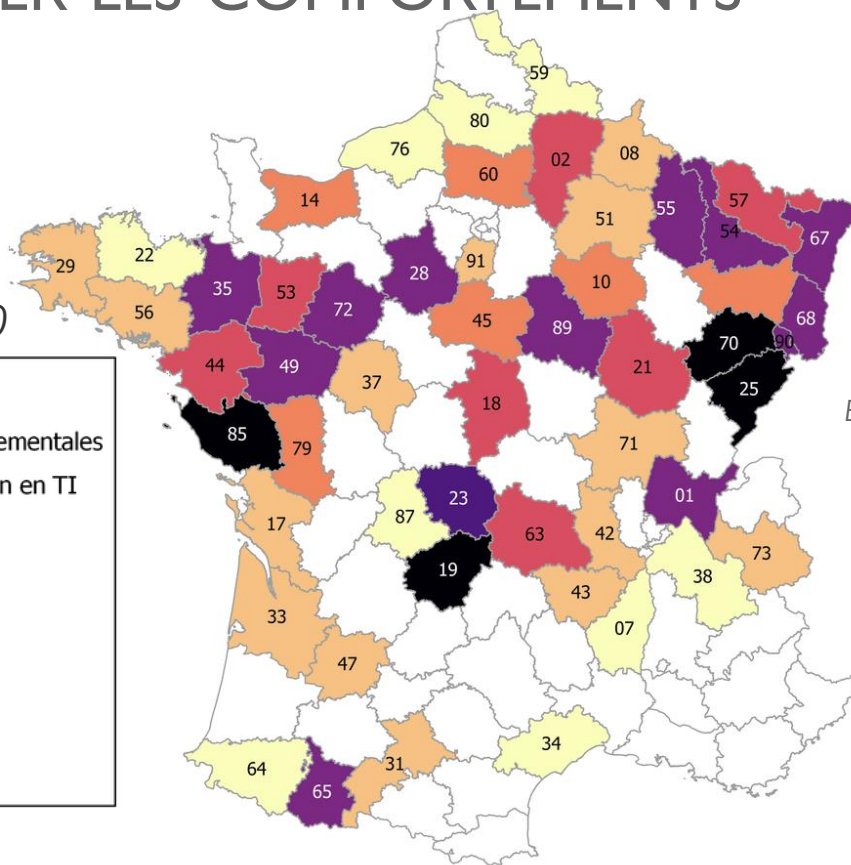
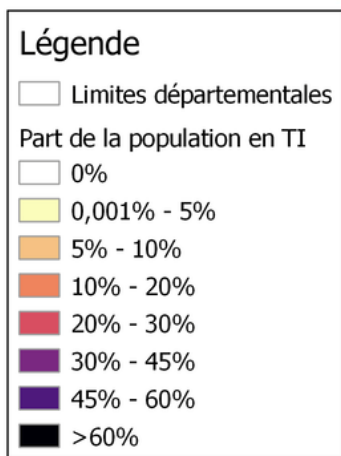
Financement incitatif

25 millions d'habitants couverts en 2025
Objectif national



LA TARIFICATION INCITATIVE : UN OUTIL PUISSANT POUR MODIFIER LES COMPORTEMENTS

Carte 2020



Deux collectivités du Gard en phase d'étude pour la TI :

- CC Piémont Cévenol
- CA Gard Rhodanien

La CC Randon Margeride (48) est en phase de mise en œuvre

En moyenne en France métropolitaine kg/(hab.an)

OMR

Collectes sélectives

Déchèteries

	Collectivités en TI Ratios moyens 2020	Autres collectivités Ratios moyens 2017
OMR	149	254
Collectes sélectives	105	81
Déchèteries	235	221

AJBD - Citèxia

En 2020, 200 collectivités financent leur service en TI (6,5 millions d'habitants)

→ Objectifs de la Loi de Transition Énergétique de 2015 :

15 millions d'habitants en TI en 2020 et 25 millions d'ici 2025

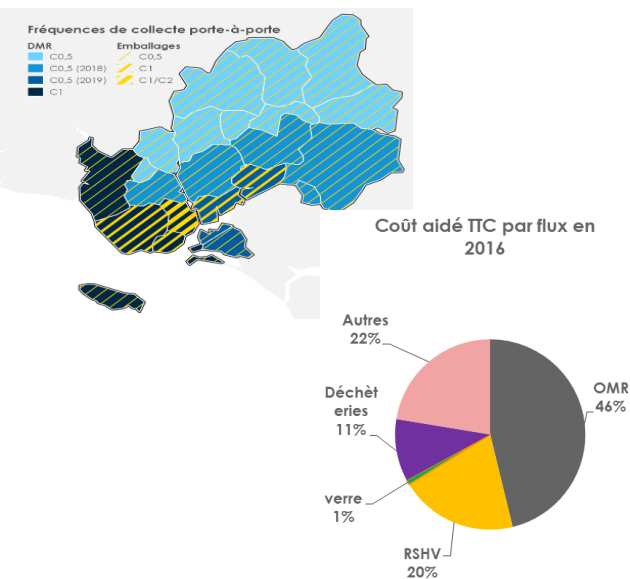


3

Déroulement de l'étude



PHASE I : ETAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC

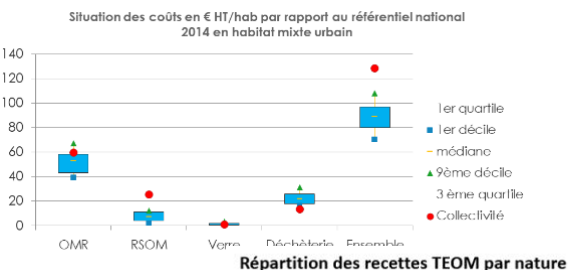


► Analyse de l'état actuel du service

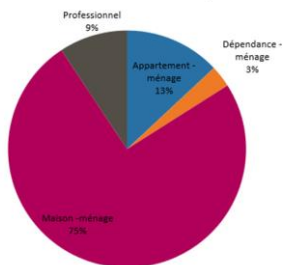
- Territoire et usagers du service
- Organisation technique de la régie et moyens humains (pré-collecte, collecte, traitement etc.)
- Communication – prévention

► Zoom sur l'analyse des coûts du service (analyse de la matrice des coûts 2020)

- Identifier des coûts par étape technique et par flux
- Situation des coûts par rapport au référentiel



Répartition des recettes TEOM par nature



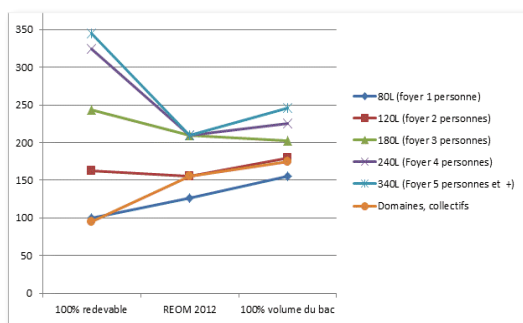
► Zoom sur l'analyse du mode de financement par la TEOM et RS

PHASE I : ETAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC

► **Définition de scénarios** adaptés d'optimisation

► **Analyse des impacts :**

- *Techniques*
- *Organisationnels (nouvelles tournées)*
- *Sur les flux et les performances*
- *Sur les coûts*



Scénario de tarification incitative à la levée / volume

Collecte en bac individuel en porte à porte ou point de regroupement en campagne

- 47% des foyers de Guéret / La Souterraine
- Moyens collectifs
- Habitats ruraux dispersés
- Usagers non ménagers

Bacs individuels pucés pour les Omr (23 000 bacs) et les EMR

Adaptation des BOM pour identifier le bac pucé lors de la collecte
Transfert des données sur le logiciel de facturation du SIERS

Collecte en borne d'apport volontaire semi enterrée

- 53% des foyers de Guéret / La Souterraine (centre-villes et grands collectifs)
- 1 500 foyers dans les centre-bourgs de 17 autres communes
- Usagers non ménagers

Conteneurs enterrés pour les Omr, emballages/papiers et verre. Les conteneurs Omr sont équipés d'un tambour avec ouverture par badge.
117 conteneurs pour les Omr, 100 pour les emballages/papiers, 14 pour le verre

Achat de 3 camions grue
Transfert des données d'utilisation vers le logiciel de facturation du SIERS

Contrôle des accès en déchèteries

Barrières d'accès, badges
Facturation des professionnels

► **Comparaison** des scénarios étudiés

- Avec les attentes des élus
- Par rapport à un scénario tendanciel

PHASE 2 : ÉTUDE DES SCÉNARIOS POSSIBLES

- Comparaison des scénarios avec un scénario tendanciel (situation actuelle) et avec les objectifs des élus identifiés en fin de phase 1

	Scénario tendanciel (2025)	TEOMi – S1 (2025)	TEOMi – S2 (2025)	TEOMi – S3 (2025)
Règlementaire	=	++	++	+++
		Atteinte plus rapide des objectifs réglementaires		
Environnement	=	++	++	+++
		Baisse des déchets résiduels et déchets mieux valorisés		
Maîtrise des coûts aidés (€ TTC/hab.)	110	104	101	79
Investissements à réaliser	=	+	++	+++
Responsabilisation des usagers	--	+	++	+++
	Ne dépend pas de l'utilisation du service	Facture liée à la production de déchets : incite au tri et la prévention		
Transferts de charge entre usagers	=	Faible (maintien de la taxe)		
Politique	=	Portage politique fort nécessaire		



Outil d'aide à la décision

PHASE 3 : APPROFONDISSEMENT DU SCÉNARIO RETENU PAR LE COMITÉ DE PILOTAGE ET PROPOSITION D'UN PLAN D'ACTION

► **Ajustement** du scénario retenu

► **Calendrier** de mise en œuvre de la TI

► **Définition** des grilles tarifaires et simulation des impacts sur les usagers

Plan d'actions	2018					2019						
	Jan	Fév	Mars	Avril	Mai	Jun	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Décision des élus et délibération en conseil communautaire												
Finalisation de l'étude de faisabilité												
Présentation de la phase 3 de l'étude au Conseil Communautaire												
Recensement des conseils municipaux -> large concertation des élus												
Décision sur le passage à la TEOM1												
Délégation de dossier de demande de subventions ADEME												
Délibération sur le passage en TEOM1												
Adaptation de la contextualisation, normalisation du fichier												
Intégration et mise en place du suivi des usagers sur le CCCT												
Rédaction des courriers d'information (informations à saisir sur internet ou par retour de courrier)												
Mailings des courriers												
Mise en ligne d'un formulaire à remplir par les usagers												
Compilation des données et élaboration d'un premier fichier de référentiels pour estimer les besoins en bacs												
Préparation des données de référence (base de données sur les points de collecte à partir de données existantes, base de données sur les pré-collectes en apport volontaire, matériel informatique embarqué, formulaire de pré-collecte intégrant les serveurs et Audubert)												
Rédaction du cahier des charges publication des AO												
Choix du prestataire												
> analyse des offres												
> notification des candidats non retenus												
> envoi DS > adjudicat retenu												
Livraison des bacs												
Premier passage dans les foyers pour : - appeler la clientèle - associer les usagers à leur bac - distribuer les bâtons et sacs												
Second passage dans les foyers absents la première fois												
Ajustement du fichier usagers												
Tableaux de suivi (ou questionnaire) de procédures de suivi de l'usager des usagers (arrivées, départs...), la maintenance des bacs sur tout le territoire												
Mise à disposition en ligne pour les absents et les résidents seniors												
Adaptation du matériel de pré-collecte et collecte pour la TI												
Livraison du logiciel												
Mise en place des systèmes d'identification sur les bornes												
Mise en place de matériel informatique embarqué sur les DIOM												
Mise en place de la TI et préparation à la phase test et phase test												
Question des usagers et de leur base de données via le logiciel TI et les quoti												
Suppression de l'ET sur les centre-ville en vue de la TEOM1												
Fonctionnalité de mise à disposition des agents de collecte à : > la collecte d'informations et de déchets > la reconnaissance des comportements involués												
La communication avec les agents, gestion des incidents quotidiens, contrôle qualité de tri et des comportements déviant, et l'établissement des données dans le logiciel, contrôle de performance												
Compilation des données de référence pour la tarification à blanc												
Analyse des données de production de déchets et de levées												

LE CALENDRIER PRÉVISIONNEL



Mai-juin

- Réunion de lancement et présentation de la TI
- **Phase 1 : Etat des lieux et diagnostic**
- **Réunion de restitution de la phase du diagnostic : présentation des leviers envisagés pour les scénarios**

Juillet -
Août

- **Phase 2 : Etude des scénarios possibles**
- Construction des scénarios et confrontation avec les objectifs des élus
- **Réunion de restitution de la phase 2 → prise de décision des élus sur 1 scénario**

Septembre
- octobre

- **Phase 3 : Approfondissement du scénario retenu par le comité de pilotage et proposition d'un plan d'action**
- **Réunion de présentation du plan d'actions et des grilles tarifaires**



4

Attentes des élus par
rapport à la mission



OBJECTIFS DE L'ÉTUDE : ATTENTE DES ÉLUS

Objectif	Notation
• Maitriser les coûts : prendre les orientations nécessaires pour limiter au mieux l'augmentation du budget voire engager une diminution si envisageable	
• Améliorer la valorisation : limiter la production de déchets et orienter une plus grande part en valorisation matière, organique et/ou énergétique	
• Maintenir le niveau de service pour les usagers (modes de collecte / services annexes)	
• Limiter les investissements lourds	
• Préserver les équilibres sociaux permis par la TEOM	
• Instaurer un mode de récompense des comportements vertueux	
• Sensibiliser et responsabiliser les usagers en intégrant une part incitative au financement	
•	

Nous vous proposons de **hiérarchiser les objectifs suivants** en les notant de 1 à 5 (la même « note » ne peut apparaitre qu'une seule fois).

Il s'agit d'avoir un **aperçu de la vision globale des élus et services pour le service demain**. Les orientations pourront évoluer au fur à mesure de l'avancement de l'étude et servent uniquement à titre d'indicateurs.

1 = le plus important / 5 = le moins important

Merci pour votre
attention



ajBD

21, rue Bergère
75009 PARIS

01 71 93 56 56

ajbd@ajbd.fr

ajbd.fr